

Planogel Rheo

Gel ragréage autolissant à rhéologie et viscosité variables. Temps ouvert allongé et délai de recouvrement réduit.

Sa formulation innovante à base de matières premières à faible impact sur l'environnement et à contenu technologique élevé, permet à l'applicateur de réguler la fluidité du mélange, en combinant capacité de contrôle sous la spatule et fluidité extrême. Planogel Rheo est idéal pour les applications sur tous types de support et avec tous types de revêtement.



Rating 4

1. Épaisseurs de 1 à 30 mm
2. Temps ouvert d'autonivellement allongé, idéal également pour les grandes surfaces
3. Application facile même avec une pompe à gâchage continu
4. Formulé avec des matières premières à haute performance et à faible impact sur l'environnement
5. Recouvrable par carrelages, grès cérame, pierres naturelles, parquet, sols résilients, résines
6. Stabilité dimensionnelle élevée et performances durables

- ✓ Regional Mineral ≥ 60%
- × Recycled Regional Mineral ≥ 30%
- ✓ CO₂ Emission ≤ 250 g/kg
- ✓ VOC Low Emission
- ✓ Recyclable

Domaines d'application

→ Destinations :

Egalisation autolissante, rattrapage des défauts de planéité et des irrégularités de supports, à retrait compensé, prise et séchage ultrarapides. Épaisseurs de 1 à 30 mm.

Colles compatibles :

- Gels-colles, mortiers-colles minéraux, mortiers-colles organiques minéraux monocomposants et bicomposants
- Mortiers-colles à base ciment, colles mono et bicomposantes réactives époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées

Revêtements :

- Grès cérame, carreaux en céramique, clinker, terre cuite, de tous types et formats
- Pierres naturelles, pierres reconstituées, marbres
- Parquet
- Textiles, caoutchouc, PVC, LVT, linoléum, moquette
- Planchers techniques et surélevés
- Cementoresina
- Systèmes multicouche en épaisseur de la gamme Kerakoll Factory (environnements résidentiels et commerciaux)

Supports :

- Chapes minérales réalisées avec Keracem Eco Pronto, Keracem Eco Prontoplus, Rekord Eco Pronto, Massetto Premix et Keracem Eco comme liants ou prémélangés
- Chapes à base ciment
- Chapes à base de sulfate de calcium
- Bétons préfabriqués ou coulés in situ
- Ancien carrelage
- Planchers en bois
- Panneaux OSB
- Chape sèche (plaque de sol en fibrociment ou fibre-gypse)

- Supports en métal

Sols intérieurs à usage résidentiel, commercial et industriel.

Ne pas utiliser à l'extérieur, sur des supports à flexibilité et dilatation thermique élevées, mouillés ou sujets aux remontées d'humidité ; en pose flottante ou désolidarisée, dans des environnements avec présence d'eau permanente.

Mode d'emploi

→ Préparation des supports

Les supports devront être conformes aux règles et textes en vigueur et normes les concernant. En général, les supports doivent être solides, propres, exempts de poussière, huiles et graisses, sans remontées d'humidité, parties friables et pas parfaitement adhérentes telles que résidus de ciment, chaux, peintures et colles qui doivent être entièrement éliminées. Le support doit être dimensionnellement stable, non déformable, sans fissures et avoir achevé son retrait hygrométrique.

En particulier, les supports doivent être traités avec le primaire adapté, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Support	Primaire d'accrochage	Dilution avec de l'eau
Chapes à base ciment	Active Prime Fix	Pur ou dilué
	Active Prime Grip	Pur
Chapes à base de sulfate de calcium	Active Prime Fix	Pur
	Active Prime Grip	Pur
Bétons	Active Prime Fix	Pur ou dilué
	Active Prime Grip	Pur
Ancien carrelage	Active Prime Fix	Pur
	Active Prime Grip	Pur
Supports en bois	Active Prime Fix	Pur
	Active Prime Grip	Pur
Chape sèche (plaque de sol en fibrociment ou fibre-gypse)	Active Prime Fix	Pur
	Active Prime Grip	Pur
Supports en métal	Active Prime Fix	Pur
	Active Prime Grip	Pur

Mode d'emploi

→ Préparation

Verser environ 4,75-5,5 l d'eau propre dans un récipient propre ; puis verser un sac de Planogel Rheo tout en mélangeant. Gâcher avec un malaxeur à vitesse lente jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, sans grumeaux et autolissant. Des plus grandes quantités de Planogel Rheo peuvent être préparées dans des mélangeurs appropriés. Après avoir gâché une première fois, il est conseillé de laisser reposer le mélange pendant environ 2 minutes ; remélanger ensuite brièvement. Planogel Rheo possède une capacité d'autolissage très forte : ajouter de l'eau en excès n'améliore pas le temps ouvert du produit mais peut provoquer des retraits durant la prise et réduire les performances finales telles que la dureté de surface, la résistance à la compression et l'adhérence au support.

→ Application

Planogel Rheo s'applique principalement avec une lisseuse flamande ou une raclette. L'application avec des mélangeurs à pompe permet de réaliser très rapidement des rectifications homogènes à épaisseur élevée de grands espaces continus. Étaler le produit à l'aide d'une lisseuse inox par de larges

mouvements de va-et-vient jusqu'au fond pour obtenir une adhérence maximale et régler l'absorption d'eau. Ensuite régler l'épaisseur. L'utilisation d'une barre à débuller (pour les fortes épaisseurs) ou d'un rouleau débulleur aide le produit à évacuer les bulles d'air présentes à cause d'une porosité élevée du support et permet d'obtenir une surface lisse et tendue. En cas d'application d'une 2ème couche, la réaliser dès que la première a durci (≈ 3 heures à $+23$ °C / 50 % H.R.), après application préalable du primaire éco-compatible Active Prime Fix, en respectant les indications d'utilisation. Au-delà de ce délai, il faudra attendre 5 à 7 jours, selon l'épaisseur, puis réappliquer le primaire Active Prime Fix avant de couler une nouvelle épaisseur. En cas de faibles températures et d'humidité élevée, il est conseillé d'aérer la pièce durant l'application ainsi que durant les premières heures suivantes afin d'éviter la formation de condensation sur la surface du gel-ragréage en phase de prise. Protéger des courants d'air au niveau du sol.

→ Nettoyage

Les outils et les machines sont nettoyés à l'eau après emploi et avant le durcissement du produit.

Autres indications

→ Joints : désolidariser en périmètre le gel autonivelant en posant le ruban compressible Tapetex Plus ou Tapetex Slim le long de tout le périmètre de la pièce et sur les éventuels éléments verticaux qui dépassent de la couche du support. Les éventuelles grandes surfaces continues doivent être fractionnées dès qu'elles deviennent circulables de façon à réaliser des parties de < 100 m² avec une seule dimension maximale de 10 m. Respecter les joints de structure.

→ Chapes friables : consolider la chape avec Keradur Eco. Étaler uniformément Keradur Eco sur le support avec une brosse, un rouleau ou un arrosoir en s'assurant qu'il est bien absorbé par le support. Appliquer le primaire d'accrochage Active Prime Fix un jour après.

→ Parquet : en cas de recouvrement par un parquet collé, le ragréage devra avoir une épaisseur minimum de ≥ 3 mm.

→ Résines pour sols industriels : se reporter aux fiches techniques du système multicouche sélectionné pour la réalisation

→ Revêtements sensibles à l'humidité : en cas de pose de revêtements sensibles à l'humidité, vérifier sur le chantier l'humidité résiduelle de Planogel Rheo selon la réglementation en vigueur.

→ Planchers chauffants (hydroniques ou électriques) : pour la pose de Planogel Rheo sur des installations radiantes, l'autonivelant doit être appliqué en adhérence sur un fond rigide (chape ciment ou en anhydrite, panneaux à sec, sols carrelés) convenablement traité avec un primaire d'accrochage approprié. Planogel Rheo ne peut pas être appliqué de manière flottante ou désolidarisée. En cas de pose de carrelages ou pierres naturelles, l'épaisseur minimale au-dessus de l'installation doit être de 5 mm. Sept jours après la pose de Planogel Rheo, procéder à l'exécution du cycle de démarrage initial de l'installation en conformité avec ce qui est indiqué par la norme de référence EN 1264-4.

Certifications et labels



* Émission dans l'air intérieur Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Données techniques selon la Norme de Qualité Kerakoll

Aspect	poudre grise	
Masse volumique apparente	≈ 1,22 g/dm ³	
Nature minérale de l'agrégat	silice - carbonée cristalline	
Granulométrie	0-600 µm	
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Taux de gâchage	≈ 4,75-5,5 l / sac de 25 kg	
Poids spécifique du mélange	≈ 2 g/dm ³	UNI 7121
Temps ouvert	≈ 20 min.	
Temps de prise	≈ 50-70 min.	
Températures d'application	de +5 °C à +30 °C	
Épaisseurs réalisables	de 1 à 30 mm	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 3 heures	
Délai de recouvrement minimum :		
- céramique, grès cérame, pierres naturelles	≈ 4 heures	
- parquet	≈ 12 heures	
- résilients	≈ 12 heures	
- résines	≈ 12 heures	
Consommation	≈ 1,6 kg/m ² par mm d'épaisseur	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation, absorption du support et du revêtement posé.

Performances		
Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles		
Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 13964/11.01.02
HIGH-TECH		
Adhérence sur béton après 28 jours	≈ 3 N/mm ²	EN 13892-8
Adhérence sur grès cérame après 28 jours *	≥ 1,5 N/mm ²	
Adhérence sur bois après 28 jours *	≥ 1,5 N/mm ²	
Adhérence sur métal après 28 jours *	≥ 1 N/mm ²	
Résistance à la :		
- compression après 4 h	≥ 10 N/mm ²	EN 13892-2
- compression après 24 h	≥ 20 N/mm ²	EN 13892-2
- compression après 7 jours	≥ 25 N/mm ²	EN 13892-2
- compression après 28 jours	≥ 33 N/mm ²	EN 13892-2
- flexion après 28 jours	≥ 7 N/mm ²	EN 13892-2
- usure Böhme après 28 jours	> 22 cm ³ / 50 cm ²	EN 13892-3
- sollicitations parallèles au plan de pose après 28 jours	> 2 N/mm ²	UNI 10827
Dureté superficielle après 28 jours	≥ 90 N/mm ²	EN 13892-6
Résistance au décollement, test de pelage	> 2 N/mm ²	EN ISO 22631
Stabilité dimensionnelle	< 0,1 mm/m	EN 13892-9
Classement	CT-C30-F7	EN 13813

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.
 * Supports correctement traités avec un primaire d'accrochage approprié.

Avertissements

- Produit pour utilisation professionnelle
- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- ne pas utiliser Planogel Rheo pour combler des irrégularités de support supérieures à 30 mm
- ne pas ajouter d'autres liants, additifs ou pigments au mélange
- des températures basses et un taux d'humidité élevée ralentissent la vitesse de prise mais peuvent également, en saturant l'air d'humidité, dégrader la résistance de surface du gel-ragréage
- une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
- un ragréage n'est pas un produit décoratif
- avant de poser parquet et sol résilient, vérifier l'humidité résiduelle avec un hygromètre au carbure de calcium
- protéger du soleil direct et du vent les trois premières heures suivant l'application
- respecter les joints de structure existants
- en cas de besoin, demander la fiche de sécurité
- en cas d'essences de bois instables, supports de pose particuliers et pour tout ce qui n'est pas prévu, contacter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com



Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating Manual 2013. Les présentes informations ont été mises à jour en décembre 2023 (ref. GBR Data Report - 12.23). Elles pourraient être sujettes à des ajouts et/ou des modifications de la part de KERAKOLL SpA. Assurez vous d'avoir toujours la version la plus récente, téléchargeable sur le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.